

À rez-d'estran

Récit d'une adaptation de Genêts aux horizons 2050 et 2100

Un territoire en mouvement

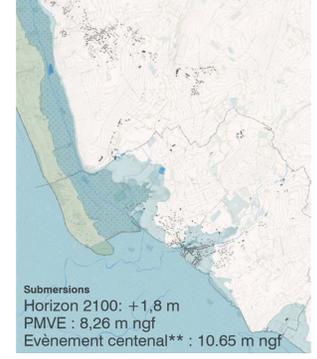
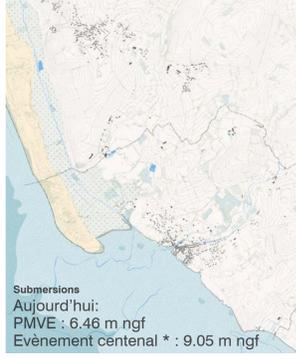
La baie du Mont-Saint Michel est un territoire en mouvement. Depuis sa création, il y a environ 9 000 ans, elle n'a cessé d'évoluer entre érosion, sédimentation, hausse et baisse du niveau des mers. Les activités et implantations humaines le long de ses rivages se sont adaptées au fil des siècles à une géographie changeante. L'histoire de Genêts en est le témoin.

À l'horizon 2100, l'augmentation de 1,8 m du niveau de la mer ainsi que les phénomènes d'érosion, de remontées de nappes et d'augmentation du gradient de salinité concerne l'ensemble du littoral genétais. La remise en cause de bâtiments et/ou d'activités touristiques, agricoles, résidentielles, économiques et patrimoniales sont l'occasion de s'interroger sur leur devenir.

C'est ce que nous proposons en construisant un projet qui accepte et tire parti de la submersion, organise une recomposition

des entités impactées. La baie est rythmée par le flux et le reflux, permettant des usages très différents à marée haute et à marée basse. C'est cette spatio-temporalité qu'il nous semble essentiel de saisir. Cela permet en effet d'envisager la submersion comme la mise en place d'un nouvel estran. Et donc de déconstruire la peur qu'elle peut engendrer, tout en ne négligeant pas son impact sur les enjeux bâtis et économiques. Surtout, cela permet d'imaginer d'autres usages pour ce territoire submersible.

En résultent une histoire et une culture singulières qu'il s'agit de prolonger. Pour nous, cela passe notamment par l'élaboration d'une culture du risque. Plus encore, un programme de médiation doit être mis en place pour sensibiliser les acteurs-ices et les habitant-es de la commune mais également s'appuyer sur leurs propres connaissances, organiser une participation citoyenne sans laquelle le projet de recomposition ne peut s'effectuer.



* événement de référence du PPRL

** calculé par rapport à l'évènement de référence du PPRL

- 2024
- achat de foncier agricole stratégique Conservatoire du Littoral
- La maison des marais : nouveau programme touristique et de médiation pour le Bec d'Andaine
- Arrêt progressif des pâturages et cultures
- Valorisation par itinéraires pédagogiques de randonnée
- premières brèches Dunes de Dragey
- Culture d'algues, expérimentations
- Report des traversées sur Genêts



Plan d'accompagnement aux mutations agricoles

Arrêt progressif des pâturages et cultures
Expérimentation autour de la culture en milieu marin comme la culture d'algues
Investissement de l'ancienne station d'épuration comme lieu d'expérimentation

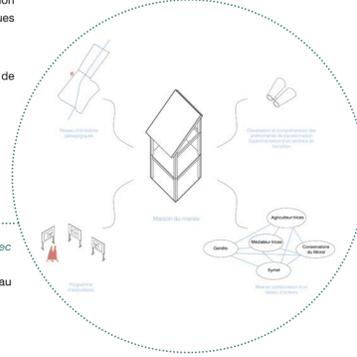
Zone de brèches: Achat de foncier agricole stratégique Conservatoire du Littoral
Investissement de l'ancienne station d'épuration comme lieu d'expérimentation pour la culture d'algues

De nouveaux itinéraires pédagogiques

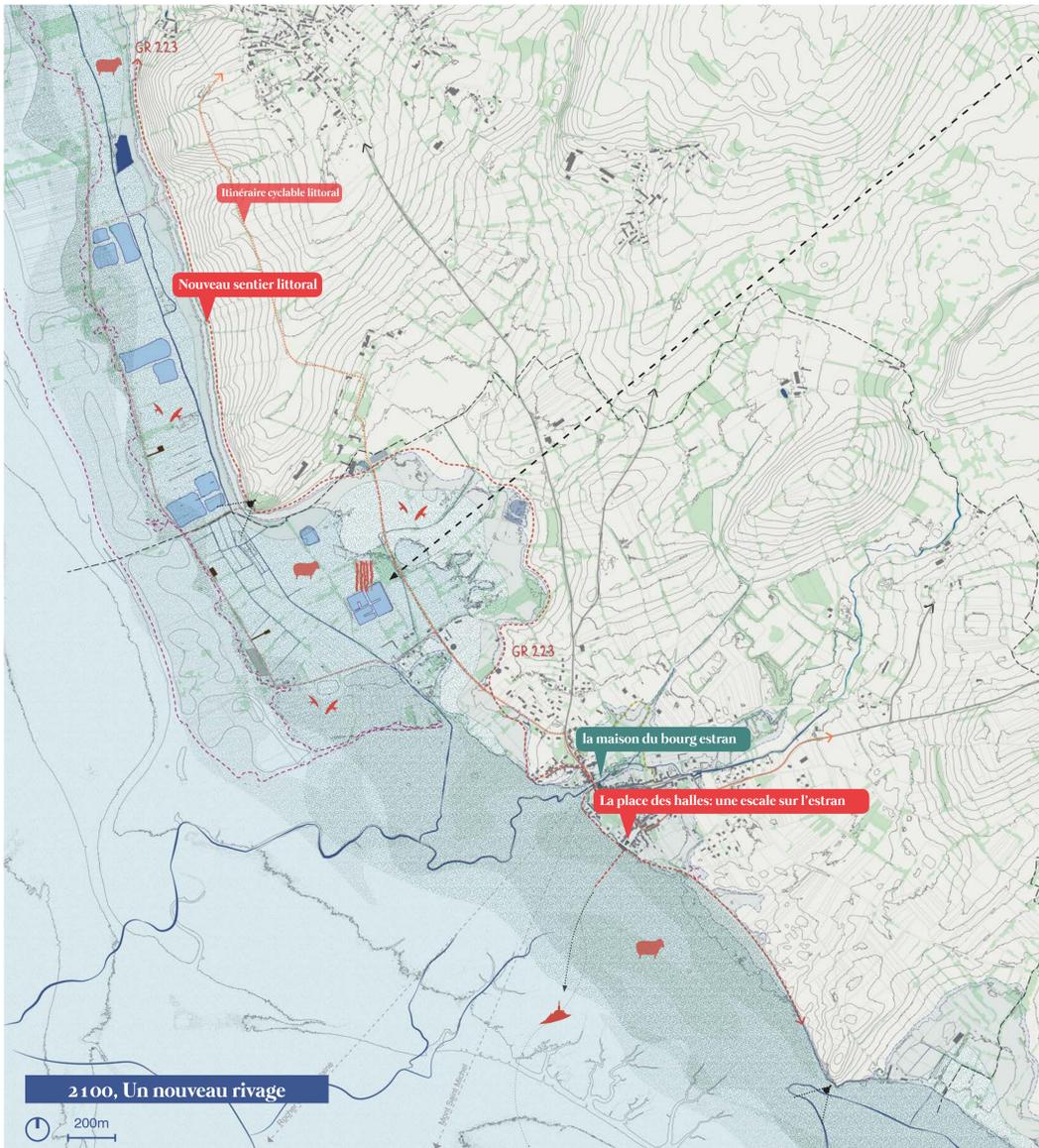
GR 223 Valorisation du paysage en transformation par de nouveaux itinéraires pédagogique de randonnées
Report des traversées vers Genêts

La maison des marais

Un nouveau programme touristique et de médiation pour le Bec d'Andaine
Un site touristique ayant pour mission de sensibiliser le public au recul du trait de côte, et à la transformation du paysage.



- horizon 2050
- Pâtures de prés-salés
- Culture d'algues, expérimentations
- Culture d'algues, confortations, mise en culture raisonnée
- Nouveau sentier littoral
- horizon 2100



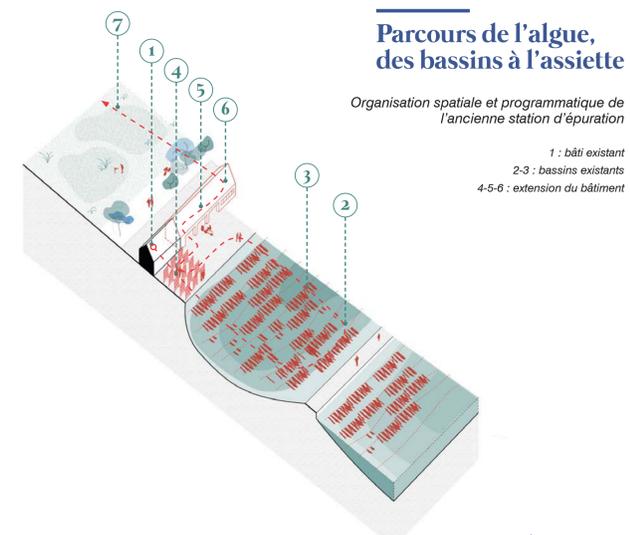
Culture d'algues en bassins

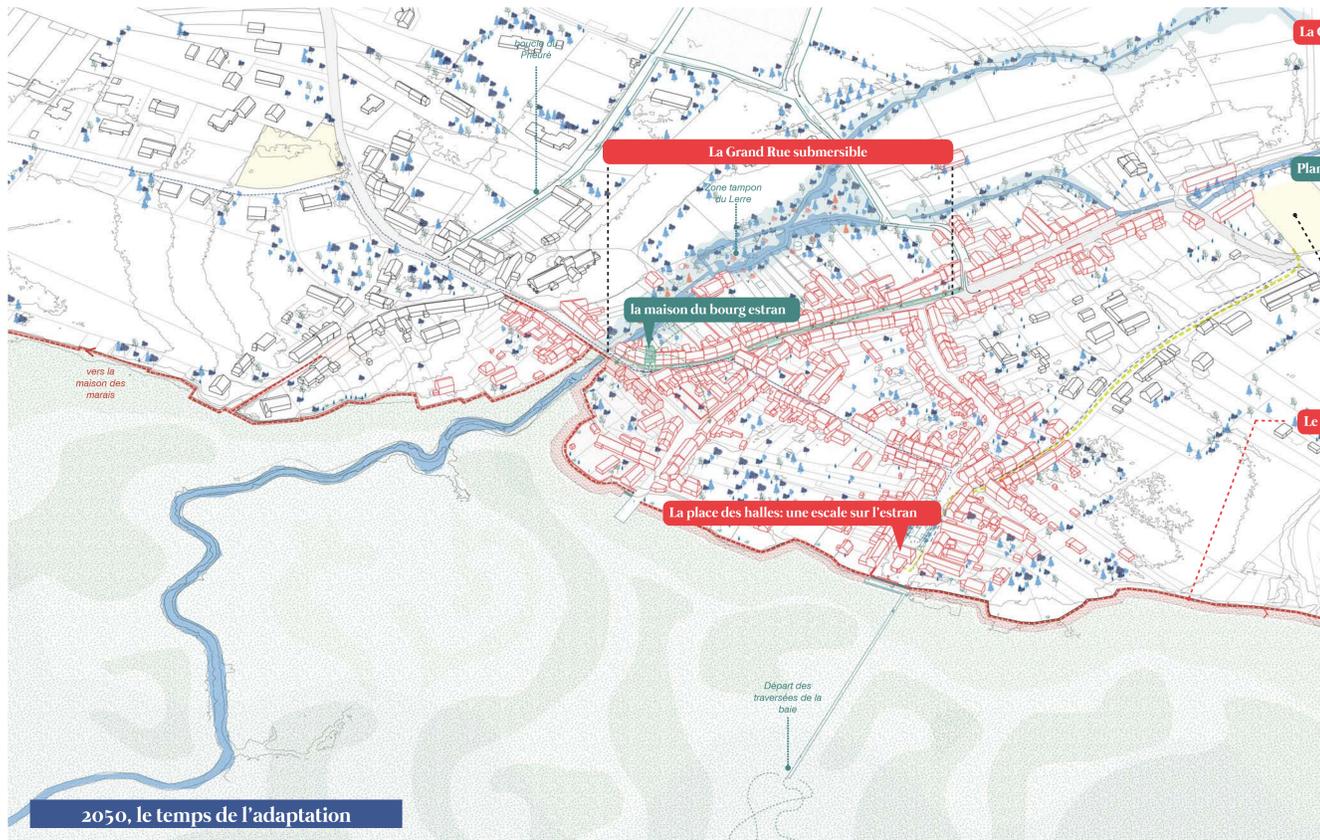
Avec la maritimation du marais de la Claire-Douve, des expérimentations agricoles tentent de mettre en place une culture d'algue sur le site de l'ancienne station d'épuration. L'idée est de profiter du flux et du reflux de la marée pour remplir les bassins. La culture d'algues s'effectue sur le modèle algocole français :

- 1 - Laboratoire: Une première phase de croissance des géniteurs s'effectue dans des étuves, en écloserie, au sein du bâtiment existant.
- 2 - Culture en bassin: Les boutures sont installées sur des cordages de plusieurs dizaines de mètres, dans les bassins existants.
- 3 - Collecte: Après diverses manipulations durant la phase de croissance, la récolte s'effectue à la main par le cultivateur.
- 4 - Séchage: Afin d'être consommées ultérieurement, les algues sont séchées à l'extérieur, au vent et à l'abri des intempéries.
- 5 - Cuisine: Elles peuvent être consommées fraîches ou bien transformées pour permettre leur conservation (blanchies, déshydratées, en conserve...)
- 6 - Restaurant et conserverie: Médiation autour de l'importance de ces nouvelles ressources alimentaires
- 7 - Transposition à l'ensemble du marais: La maritimation des marais permet d'étendre la culture d'algues, générant ainsi un nouveau paysage

Parcours de l'algue, des bassins à l'assiette

Organisation spatiale et programmatique de l'ancienne station d'épuration





La Grand Rue submersible - tranche 1

Aménagement de la Grand rue - tranche 1
 Création d'une noue pour l'infiltration des eaux pluviales et le ressuyage. A l'échelle du bourg, le bas de la Grand Rue devient une rue à sens unique. Une boucle circulaire est créée rue du Prieuré.

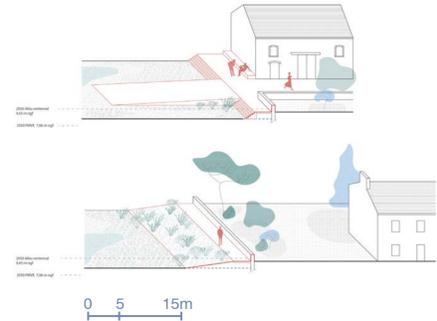
Plan d'adaptation des logements - tranche 1

Stratégie foncière sur la Grand-Rue et le Port
 préemption "loi climat et résilience" acquisition EPF
 Adaptation des logements existant à la submersion «aléas»
 Désaménagement des fonds de parcelle et décanalisation du Lerre

Limiter les accès voitures au bourg: de nouveaux stationnements en entrée de ville

Le sentier littoral: un espace public majeur

Réaménagement du sentier et création d'un ouvrage brise-lame. Le sentier littoral, rehaussé, permet de cheminer par fortes marées. Son glacis planté joue un rôle de brise-lame et limite la submersion et les chocs mécaniques sur le bourg.



2024

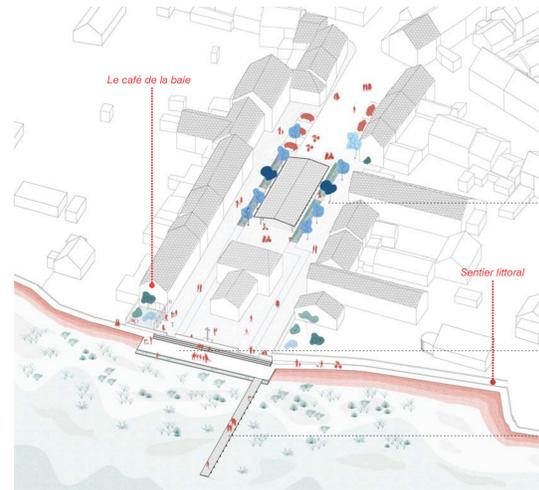
Le sentier littoral

un espace public majeur;
 - Réaménagement du sentier
 - Ouvrage brise-lame

La maison du Bourg Estran

programme et lieu de médiation et d'accompagnement pour le bourg de Genêt

2050, le temps de l'adaptation



La place des halles, une escale du bourg à l'estran

Inscrite dans le bourg, cette programmation touristique, qu'autrefois proposait le Bec d'Andaine, se veut différente. Les accès voitures sont limités, des parkings sont placés aux entrées du bourg. Il ne s'agit plus de différencier vie quotidienne et tourisme mais bien de penser la valorisation du cadre de vie de la commune.

La place haute

Réaménagement de la place de la mairie
 Affirmation de l'office du tourisme avec implantation de sanitaires et d'une station vélo
 Création d'une noue d'infiltration et ressuyage
 Mise en place de stationnements PMR et station vélo

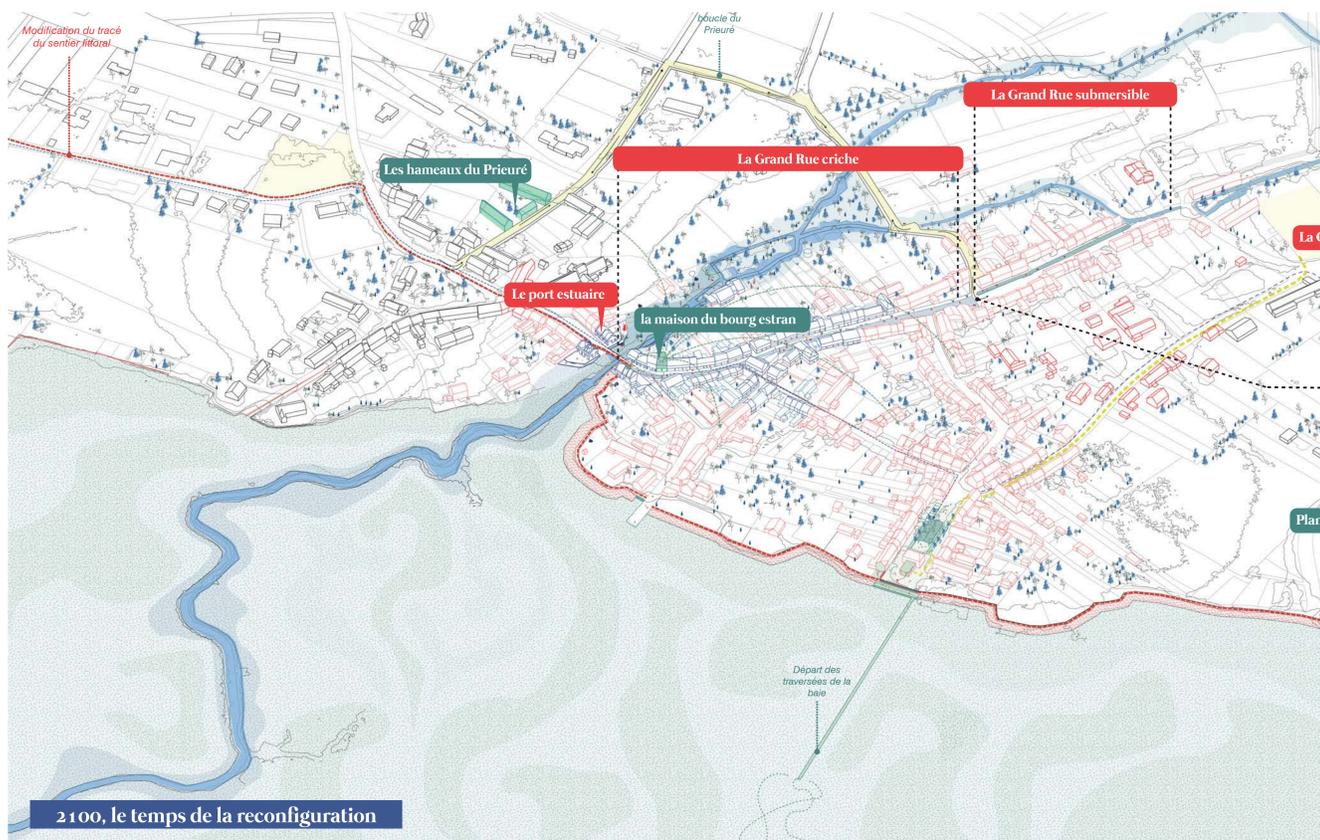
La place basse

Une scène dans l'estran ponctue le sentier littoral et accueille la nouvelle fête annuelle de l'estran

Un nouveau point de départ des traversées

Le ponton, point de départ des traversées de la baie permet d'accéder aux grèves tout en préservant le schorre.

horizon 2050



La Grand Rue criche - tranche 2

Aménagement de la Grand rue - tranche 2
 Transformation de l'espace public et des jardins en milieux hybrides soumis aux marées
 La partie haute de la grand rue, maintenant soumise aux aléas est aménagée par la création d'une noue d'infiltration et de ressuyage.

Confortement de la boucle du Prieuré permettant la traversée du bourg en voiture. La Grand rue basse devient uniquement accessible aux cycles et aux piétons.

Plan d'adaptation des logements - tranche 2

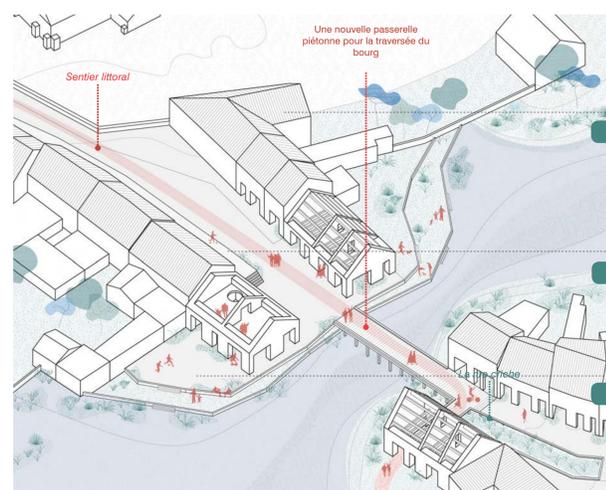
Porosité hydraulique des bâtiments
 Hébergements «insolites»
 Construction de nouveaux bâtiments pour les habitant.es des logements déconstruits de la grand rue criche
 Réemploi en appareillage des pierre des rez-de-chaussée déconstruits

Le port - estuaire

une escale sur l'estran;
 - Elargissement de l'embouchure du lerre
 - Création d'un nouvel espace public par désaménagement et déconstruction partielle

La maison du Bourg Estran restructurée

Nouveau système viaire : boucle autour du lerre



Le port - estuaire

le bourg historique transformé par la montée des eaux

Déconstructions

Soumis aux marées et aléas, les bâtiments du port sont partiellement déconstruits pour permettre la transparence hydraulique à marée haute. A marée basse, ils deviennent des espaces communs appropriables.

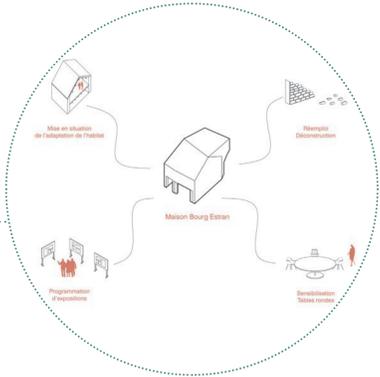
Un socle-parvis

Création d'un socle-parvis protégeant les commerces des aléas

Un espace public submersible

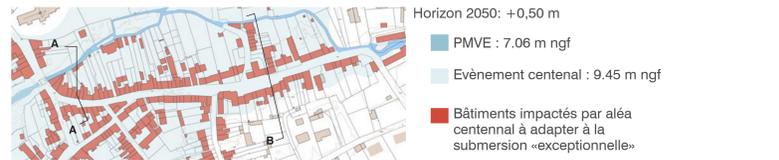
Le long du Lerre décanalisé, un emmarchement submersible, propose de déambuler dans l'estran, de s'y asseoir en offrant des vues sur la Baie et le Mont.

horizon 2100



La Grand Rue submersible

Les submersions du centre-ville sont, en 2050, des événements qui rythment l'année. Les logements de la Grand Rue sont adaptés tirant parti des spécificités du bâti existant. Les jardins sont aussi, permettant ainsi de fabriquer une zone tampon accueillant les eaux du Lierre en crue. Cette intervention permet également de donner à voir le cours d'eau et ses fluctuations, et par cela de rendre perceptible le risque. La rue elle-même fait l'objet de nouveaux aménagements. La création d'une noue assurant l'infiltration des eaux pluviales et ressuyage est l'occasion de repenser le profil de la rue en donnant plus de place aux modes doux.



2024

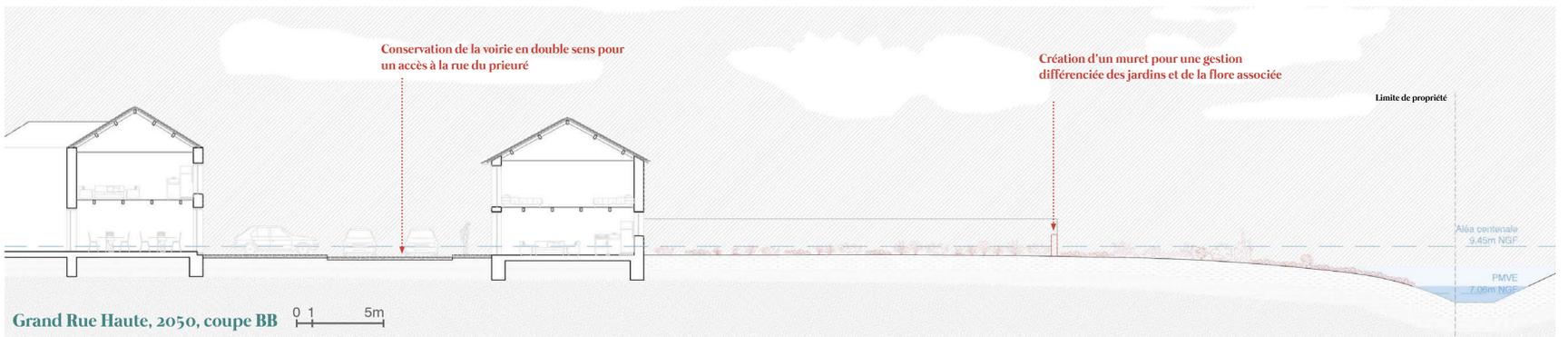
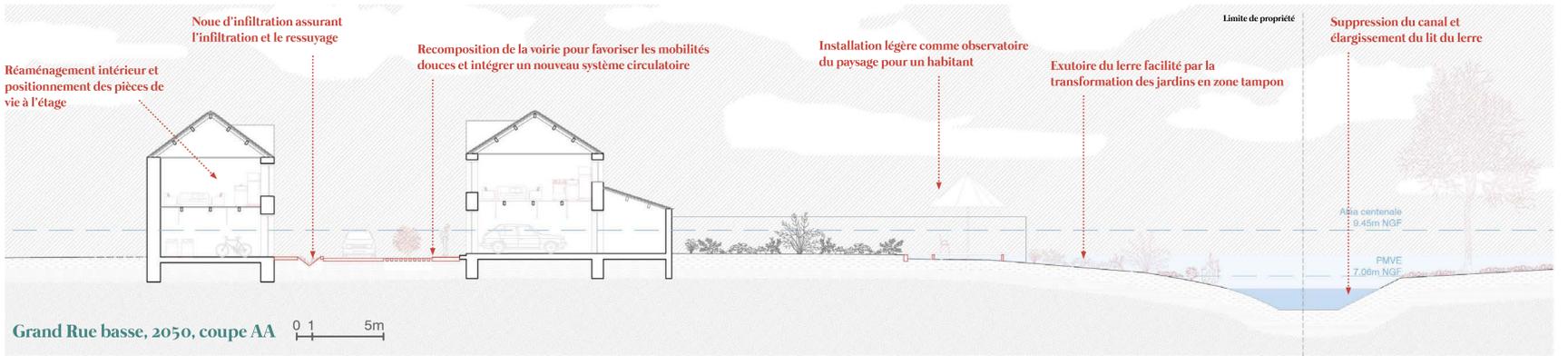
La maison du Bourg Estran
programme et lieu de médiation et d'accompagnement pour l'adaptation des habitations

Plan d'adaptation à la submersion des logements

Stratégie foncière sur la Grand-Rue et le Port préemption «loi climat et résilience», acquisition EPF

La Grand-Rue submersible

- Adaptation des logements existant à la submersion «aléas»
- Aménagement de l'espace public



La Grand Rue criche

Le port et une partie de la Grand Rue sont, en 2100, régulièrement submergés (environ une fois par semaine). La partie basse de la Grand Rue devient une rue dans l'estran. Les rez-de-chaussée des bâtiments sont partiellement déconstruits. Grâce à de larges frangements, le front bâti de la Grand Rue devient poreux pour ne pas entraver la circulation hydraulique à marée haute. A marée basse, les rez-de-chaussée sont des espaces communs appropriables. Les étages sont recomposés en hébergements « insolites ». La végétation des jardins s'est transformée

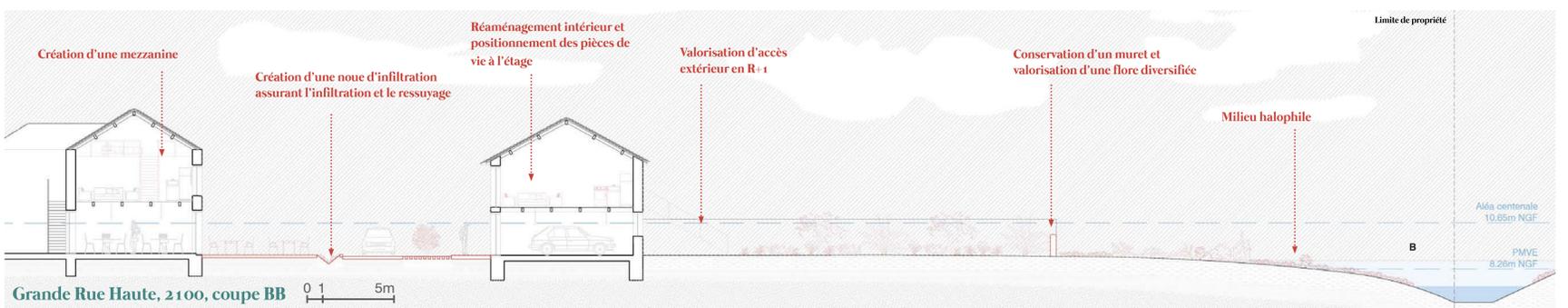
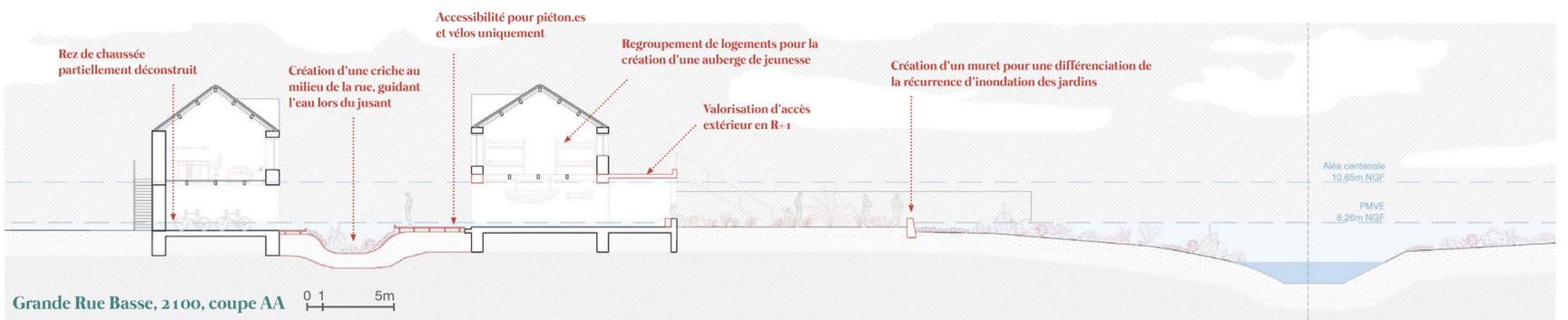
laissant apparaître un paysage singulier et halophile. Il en est de même pour l'espace public de la rue dont la noue est devenue une large criche, chenal guidant l'eau lors du jusant. Le bas de la rue est désormais accessible uniquement aux cycles et aux piétons.



horizon 2050

La Grand-Rue Criche

- Transformation de l'espace public et des jardins en milieux hybrides soumis aux marées
- Porosité hydraulique des bâtiments public
- Hébergements «insolites»



Nouveaux bâtiments pour logements relocalisés

horizon 2100

